

Marcheprime dans la Grande guerre, une avant-première en Pays de Buch.

La municipalité de Marcheprime a décidé pour sa manifestation patrimoniale annuelle, de commémorer la Première guerre mondiale le dimanche 27 avril prochain. Comme dans d'autres communes qui ont déjà commencé un travail sur ce thème, nous avons été sollicités pour l'accompagner.

La coordonnatrice, Delphine Danguy, a spontanément associé la SHAA à cette manifestation et c'est avec un grand plaisir que nous avons participé au travail de l'équipe qu'elle a su réunir autour d'elle dans une ambiance amicale d'échanges partagés.

Seront étudiées dans ce cadre, en particulier, l'action du Corps Forestier Canadien sur place pendant la guerre, et la fabrique de grenades à mains de Croix-d'Hins, pour sa contribution à l'effort de guerre militaire, depuis un « arrière » lointain, celui du Pays de Buch.

À ce propos, une stèle en l'honneur des victimes de l'explosion de la poudrerie du 21 avril 1916, sera inaugurée le 27 avril dans la matinée, et en suivant, un discours sera prononcé en hommage aux Morts pour la France devant le monument de la commune qui leur est dédié.

Toute la journée, dans la salle de *La Caravelle*, des expositions et des animations seront proposées au public, dont l'une d'elles par le secrétaire de la SHAA, Aimé Nouailhas. La société tiendra un stand comme d'habitude.

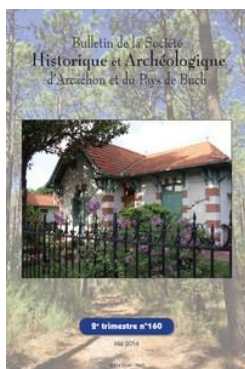
La Société historique se réjouit de coopérer au travail de transmission de la mémoire et du passé des communes du Pays de Buch et d'être un des partenaires de la ville de Marcheprime depuis plusieurs années. Nous la remercions de sa confiance.

Madeleine Dessales



Les Visions japonaises de Jean-Paul Alaux Une curiosité arcachonnaise.

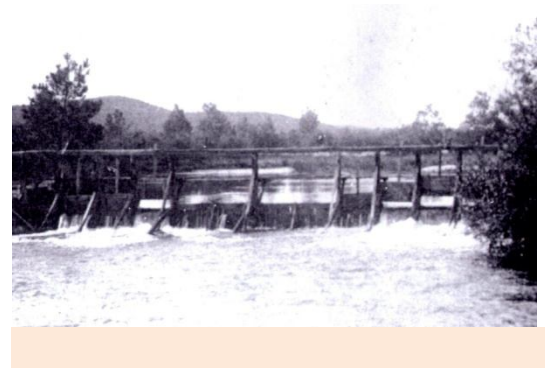
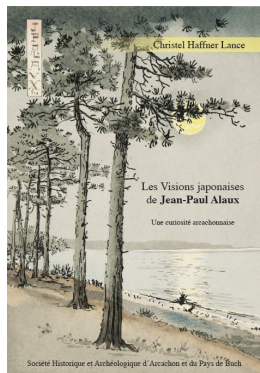
C'est l'une des œuvres les plus originales exécutées en deux siècles sur le Bassin d'Arcachon par un « enfant du pays ». Cette étude de Christel Haffner Lance, publiée notre Bulletin de l'été 2013, est proposée ici dans une nouvelle édition, revue et augmentée. 21 x27 cm. Tout en couleurs. 10 €



Bulletin n° 160 de mai 2014

Au sommaire :

Nous votons pour... - L'architecture gujanaise, reflet des activités maritimes, agricoles et balnéaires - Du Pays de Gex au Pays de Buch, l'itinéraire des Grailly (II) - La Teste et la guerre de course dans la deuxième moitié du XVI^e siècle - Avarech ! Avarech ! : varech - La Teste avant le grand tourisme : un décollage industriel - Les débuts de l'automobile à Arcachon (suite), 1910-1918 - Notre-Dame-des-Passes - À propos des œuvres arcachonnaises de Charles Gounod - Vie de la Société.



Énigme : quel site est représenté sur cette photo ?
Réponse à l'énigme du mois dernier : il s'agissait de Mestras, l'ancienne salle du théâtre ; bravo aux perspicaces qui ont trouvé !

Agenda du mois

- **Arcachon**, permanences en notre local de la Maison des associations les mercredis 30 avril et 7, 14, 21 et 28 mai de 14 h à 17 h.
- **Audenge**, permanences à la Villa Rouge les vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 mai de 14 h à 17 h.
- **Arcachon**, samedi 26 avril, *Librairie Générale*, de 10 h à 12 h, Christel Haffner Lance dédicace *Les Visions japonaises de Jean-Paul Alaux*.
- **Marcheprime**, dimanche 27 mai, salle de *La Caravelle*, toute la journée, exposition, conférences, *Marcheprime dans la Grande guerre*.
- **Arcachon**, mardi 6 mai, 9 h 30, visite gratuite de l'Aiguillon-Saint-Ferdinand, avec l'espace de la Règle Verte. RDV devant l'église *Saint-Ferdinand*.
- **Arcachon**, mercredi 7 mai, 10 h 15, Maison des associations, salle Guérin, cours d'histoire locale avec l'UTLARC.
- **Arès**, mercredi 7 mai, 18 h 30, salle ex-EDF, conférence *Américains et Canadiens sur le Bassin pendant la Grande Guerre* dans le cadre de l'exposition d'Arès *Temps Libre* les 7 et 8 mai.
- **Arcachon**, mardi 13 mai, 14 h 30, Maison des associations, salle Guérin, atelier de travaux pratiques d'histoire locale avec l'UTLARC.
- **Audenge**, samedi 17 mai, toute la journée, stand SHAA à la fête de la Saint-Yves.
- **Arès**, salle *Brémontier*, samedi 17 après-midi et tout le dimanche 18 mai, les auteurs de la SHAA dédicaceront leurs ouvrages au 1^{er} salon du livre *Pages du Bassin*.
- **Arcachon**, mercredi 21 mai, 17 h, au local, réunion du conseil d'administration de la Société.
- **Arcachon**, samedi 24 mai, Le Mouleau, la Société sera présente aux festivités du 150^e anniversaire de l'église *Notre-Dame-des-Passes*.
- **Biganos**, samedi 24 mai, Port, stand SHAA à la fête de la Nature de 14 h à 18 h.
- **Lège-Cap-Ferret**, samedi 31 mai, au phare, stand SHAA lors de l'animation *La Bicyclette bleue*.

Société Historique et Archéologique
d'Arcachon et du Pays de Buch
51 cours Tartas 33120 Arcachon
05 56 54 99 08
shaapb@orange.fr
www.shaa.fr

Adhérents

Abonnés

761
à ce jour

Profession de foi de M. René Cazauvieilh

Mes chers concitoyens,

Un candidat se présentant devant vous pour la première fois devrait vous exposer son programme, mais je suis votre député depuis assez longtemps pour n'avoir pas besoin de vous dire une fois de plus qui je suis et ce que je pense.

Mes opinions n'ont pas varié depuis que je suis votre élu et c'est fort de la confiance que vous m'avez toujours témoignée, que je viens vous demander le renouvellement de mon mandat.

Depuis 16 ans, à chaque élection, les républicains de la 5e circonscription se sont unis autour de ma candidature. C'est une nouvelle manifestation d'union républicaine que je vous demande de faire le 26 avril prochain.

Je suis demeuré fidèle à mes déclarations et pour vous en convaincre, il vous suffira de savoir quelle a été mon attitude dans les questions importantes que la Chambre a eu à exa-

miner ou à résoudre.

Lorsque s'est posé tout à coup devant nous, en face de l'accroissement subit et formidable des forces militaires de l'Allemagne, le problème de la défense nationale, je n'ai pas hésité à voter le service de trois ans et à approuver les mesures indispensables à la sauvegarde du pays.

J'estime que l'effort consenti devra se prolonger aussi longtemps que dureront les circonstances qui l'ont rendu nécessaire.

Ayant à prendre parti sur les modalités de la réforme fiscale soumise au parlement et dont la réalisation s'impose pour faire face aux dépenses inévitables qui vont grever nos budgets futurs, j'ai considéré qu'il fallait, par une sage progression, frapper le superflu plus lourdement que le nécessaire et j'ai toujours été l'adversaire de la déclaration contrôlée et de l'introduction dans la loi de procédés vexatoires incompatibles avec le caractère fran-

J'ai voté les lois d'assistance et de solidarité sociale adoptées par le Parlement, dont la mise en application vient de commencer et qui honorent le gouvernement républicain qui les a préparées.

J'ai donné mon approbation aux lois de défense de l'école laïque mettant désormais nos écoles publiques à l'abri des campagnes déplorables dont elles furent récemment l'objet et maintenant la liberté de l'enseignement dont je suis un partisan convaincu.

Les intérêts spéciaux de notre circonscription ne m'ont jamais laissé indifférent et les viticulteurs savent que j'ai toujours joint mes efforts à ceux de mes collègues de la Gironde pour faire triompher leurs droits.

Nous avons réussi à faire voter par la Chambre la loi acceptée par les propriétaires et les commerçants assurant la répression de la fraude sur l'origine des vins et le contrôle chez le négociant par le double compte.

Le Sénat en a retardé l'adoption définitive et nous devons veiller à ce que le texte n'en soit pas modifié.

J'ai conscience d'avoir été utile aux agriculteurs en votant le dégrèvement de la terre qui apportera un allègement de charges de 50 millions à la propriété rurale.

Les marins et les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon n'ignorent pas que je n'ai jamais rien négligé, soit pour faire aboutir au Parlement les lois qui améliorent leur situation, soit pour les protéger contre des règlements dont l'application intégrale pourrait leur porter des préjudices graves.

Quant aux habitants de la région landaise, j'habite au milieu d'eux, nos intérêts sont communs, je suis donc qualifié pour les défendre.

La Chambre nouvelle aura une lourde tâche à remplir.

Pour acquérir l'autorité nécessaire à l'accomplissement de sa mission, elle devra mettre à profit les leçons du passé, réformer les habitudes prises et les méthodes employées jusqu'à ce jour et par une loi sur les incompatibilités parlementaires, séparer nettement la finance de la politique.

Il me sera dès lors permis, si vous me faites l'honneur de m'élire pour la cinquième fois, de collaborer pour ma modeste part à une œuvre féconde et véritablement profitable à la France et au régime républicain.

Vive la République.

René Cazauvieilh
Député sortant.

NOUVELLES D'UN SIÈCLE

Le Scrutin du 26 avril A ARCACHON

Le 26 Avril, les électeurs Arcachonnais ne se sont pas laissés détourner de leur devoir, par les excitations de quelques meneurs qui prêchent un peu partout et à propos de tout, les beautés du collectivisme, de cette terre promise qu'on ne nous donne jamais. Ils ont écouté les conseils de sagesse et de prudence qui leur ont été prodigués par l'Association Républicaine d'Arcachon : ils ont réélu M. René Cazauvieilh par 1247 suffrages, contre 239, c'est-à-dire avec une majorité de 988 voix.

Notre ami a récolté, en 1914, 31 voix de plus qu'en 1910 et le représentant du collectivisme en a perdu 5. C'est dire que dans notre cité, le parti du chambardement social fait des progrès à rebours. Et encore, parmi les 239 suffrages attribués au socialiste unifié, y en a-t-il le plus grand nombre qui émanent de mécontents de tous les partis et qui n'ont pas la moindre

envie de goûter à la tarte à la crème du collectivisme.

La constatation de ce beau résultat nous réjouit pleinement et nous félicitons les électeurs Arcachonnais d'avoir infligé une fois de plus, un sanglant échec aux admirateurs de Thalamos.

Pendant toute la journée du 26 avril, divers groupes ont stationné devant la Mairie et ont échangé leurs impressions, la plupart favorables à M. René Cazauvieilh, étant donné le piteux échec de la réunion publique de la veille, organisée en faveur du candidat collectiviste.

M. Pierre Dignac, conseiller général et maire de La Teste, invité spécialement par lettre recommandée à assister à la réunion, s'était empressé de répondre à l'appel des organisateurs.

Pendant près de trois heures, le candidat Massip et le citoyen Lamaison, instituteur à Sanguinet, ont occupé la tribune et ne paraissent pas pressés de la céder à M.

Pierre Dignac. Ils espéraient probablement que le public, saturé d'éloquence, ferait à ce dernier un accueil plutôt froid. C'est tout le contraire qui s'est produit.

Très heureusement inspiré, M. Pierre Dignac a conquis immédiatement son auditoire, qui l'a chaleureusement soutenu et encouragé. Avec une précision, une fermeté et une éloquence qui ont produit la plus profonde impression, il a victorieusement démontré le néant des conceptions collectivistes développées par ses prédécesseurs à la tribune. Il n'a pas épargné davantage ses interrupteurs qui lui ont donné l'occasion de remporter l'un des plus beaux succès oratoires de sa vie publique.

Le parti collectiviste a en M. Dignac, un redoutable adversaire. Les hommes d'ordre ne peuvent que seconder les courageux efforts du jeune et sympathique Conseiller général.

Les Partis dans la Nouvelle Chambre

En totalisant les résultats de deux tours de scrutin, l'on obtient la représentation suivante des partis dans la nouvelle Chambre :

PARTIS	Réélus	Nouveaux	Totaux
Conservateurs.....	24	40	34
Action libérale.....	24	40	34
Républicains progressistes.....	52	17	69
Républicains de gauche.....	50	23	73
Républicains radicaux.....	41	11	52
Radicaux-Socialistes.....	44	11	28
Radicaux-Socialistes unifiés.....	121	53	174
Républicains socialistes.....	28	5	33
Socialistes unifiés.....	61	41	102
Socialiste révolutionnaire.....	0	4	4
	413	485	600

CANTON D'ARCACHON						
COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS ET NULS	CAZAU-VIEILH	MASSIP	DIVERS
Arcachon	2622	1620	116	1247	259	
CANTON DE LA TESTE						
La Teste	2023	1247	63	1009	175	
Gujan-Mestras.....	1241	656	38	448	170	
Le Teich.....	497	261	11	222	28	
Totaux.....	3764	2164	112	1679	373	

LA VIGIE RÉPUBLICAINE D'ARCACHON des 26 avril et
3 mai 1914

RÉCAPITULATION						
CANTONS	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS ET NULS	CAZAU-VIEILH	MASSIP	DIVERS
Arcachon	2622	1620	108	1247	259	
La Teste.....	3764	2164	112	1679	373	
Belin.....	3200	2526	158	2213	155	
La Brède.....	3998	2376	455	1509	399	
Podensac.....	5550	3334	395	1888	1028	
Totaux.....	19134	12020	1228	8527	2214	

M. RENÉ CAZAUVIEILH est élu à 6313 voix de majorité.
Vive Arcachon ! Vive la République !

Il y a 100 ans....

Nous vous proposons cette fois-ci des extraits de *La Vigie républicaine d'Arcachon* issus de deux numéros différents, correspondant aux deux tours des élections législatives de 1914. Ils nous permettent d'appréhender la vie politique locale, celle de la cinquième circonscription de Bordeaux (cantons d'Arcachon, de La Teste, de Belin, de La Brède, et de Podensac). Le danger de guerre ici est en arrière-plan et n'apparaît qu'à travers le soutien porté par le candidat élu - René Cazauvieilh - à la loi des trois ans, ce qui est une première indication sur ses orientations politiques. En effet, cela en fait un adversaire déclaré des socialistes unifiés (SFIO - Section Française de l'Internationale Ouvrière, créée par Jean Jaurès en 1905, hostile à la loi d'allongement de la durée du service militaire).

C'est d'ailleurs ce que l'on constate d'emblée en regardant les résultats de ces élections, où René Cazauvieilh est élu haut la main (« beau résultat », 70,9% des votants) contre Monsieur Massip, socialiste qualifié de « représentant du collectivisme ». Le journal, organe du maire d'Arcachon, M. Veyrier-Montagnères, qui soutient René Cazauvieilh, multiplie bien sûr les tournures péjoratives contre la SFIO, qui à l'époque (le PC n'existe évidemment pas) est la seule à prôner le socialisme : le « collectivisme » est tantôt comparé à « une terre promise » inaccessible (vocabulaire religieux étrange pour qui a défendu les lois de laïcité de 1905 comme on le voit dans la profession de foi du candidat) tantôt à « une tarte à la crème » à laquelle il ne faut pas goûter !

Pour autant, si M. Cazauvieilh est adversaire du socialisme, que faut-il entendre par l'« union républicaine » qu'il défend, nous dit-il, depuis 16 ans (1898), il est en effet réélu pour un cinquième mandat en 1914 ? Incontestablement, c'est d'abord un partisan de l'ordre (« les hommes d'ordre » dit le journal en évoquant les soutiens du maire de La Teste Pierre Dignac), par opposition au « parti du chambardement social » (SFIO). Néanmoins, il ne peut pas être rangé dans les partis de droite, cléricaux et conservateurs. Avec Monsieur Veyrier-Montagnères, il fait partie comme on le lit ici de l'Association Républicaine d'Arcachon (500 membres en 1913) affiliée à l'Alliance Républicaine Démocratique sur le plan national, c'est-à-dire ce qu'on appelle sur le tableau des partis à la nouvelle chambre des députés figurant en milieu de la page, les « républicains de gauche ». Sur le plan national, on voit que ces derniers ne représentent que la troisième force politique, c'est donc la gauche radicale-socialiste et socialiste qui domine en 1914. Les républicains dits « de gauche » par opposition aux « progressistes » sur leur droite, et aux républicains « radicaux » sur leur gauche, peuvent être considérés comme des centristes. En Aquitaine, le centre domine nettement, dans une culture politique du juste milieu, entre « réaction » et « révolution ». René Cazauvieilh, médecin populaire et influent, dont l'oncle Octave était déjà député, maire de Belin comme son père et ce pendant 44 ans, conseiller général pendant 43 ans, est issu d'une famille de notables locaux appartenant à la noblesse de robe depuis le XVII^e siècle. Il en est un des symboles forts, ancré dans son bastion local, le type même de l'héritier devenu membre des nouvelles élites républicaines de la 3^e République, une « notabilité démocratique » comme le dit l'historien politiste Éric Bonhomme, reflet d'une modération politique qui rassure et séduit.

Cela ne l'empêche pas, comme on le constate dans sa profession de foi, d'être favorable à des lois qu'on peut qualifier « de gauche ». Il évoque la réforme fiscale « dont la réalisation s'impose » notamment pour financer la préparation à la guerre (l'impôt sur le revenu sur proposition du radical Joseph Caillaux en 1907, voté par la Chambre en 1909, ne sera voté par le Sénat qu'en juillet 1914). Il évoque aussi les premières lois sociales d'« assistance » et de « solidarité » : on peut citer la création en 1904 d'un service départemental d'aide sociale à l'enfance, la création en 1905 d'une assistance aux vieillards infirmes et incurables, la création en 1910 d'une première assurance-vieillesse.

Mais c'est surtout sur la défense des intérêts locaux qu'il insiste pour se faire élire. Rappelant qu'il habite la « région landaise » au sens géographique du terme, et effectivement il a des intérêts forestiers, y compris dans une usine de produits résineux, il développe surtout la cause des viticulteurs, concurrencés par les autres régions (ils sont encore nombreux alors, même en Pays de Buch !) et des ostréiculteurs et marins, menacés par de nouveaux règlements. Cela traduit bien le poids majeur de ces métiers dans l'économie et la société de l'époque.

Un dernier point est intéressant dans la description du scrutin du 26 avril, c'est la façon dont on voit que s'organisait la démocratie locale dans cette république en train de s'implanter dans tous les territoires. A l'heure où le seul medium d'information était la presse, on observe l'importance des réunions publiques comme vecteurs de diffusion des idées politiques auprès de l'opinion. L'article raconte ainsi la dernière réunion de campagne la veille du scrutin - ce qui était apparemment autorisé à l'époque - où se succèdent à la tribune les partisans des deux candidats en présence, qui essaient de monopoliser la parole pour leur camp. L'éloquence est déjà indéniablement un facteur décisif, même si on ne parle pas encore de « communication », et comme aujourd'hui on « n'épargne pas » ses adversaires, c'est le journal qui l'affirme. L'avant-dernier paragraphe de la profession de foi de René Cazauvieilh résonne aussi très bien à nos oreilles, si l'on peut dire, puisqu'il s'agit de « réformer les habitudes prises et les méthodes employées », de « séparer nettement la Finance de la politique » ! Tout un programme...